

Trop peu de médecins dénoncent la maltraitance

Seulement 2 à 3 % des signalements de maltraitance infantile (ou présomption de) proviennent de médecins généralistes en Belgique. Ce chiffre ressort d'une étude du Centre Fédéral d'Expertise des soins de santé (KCE) et interpelle quand on sait que la maltraitance est sous-détectée dans notre pays.

« CE RAPPORT EST ALARMANT »
Pourquoi donc cette réticence à dénoncer, de la part des médecins ? Selon cette étude, ils ont peur de se tromper, peur de porter à tort des accusations graves, peur aussi de perdre le lien de confiance avec la famille. Les médecins traitants déplorent également qu'une fois un cas signalé, il leur est souvent « retiré des mains » et qu'ils restent alors sans nouvelles de l'enfant. Et enfin, ils manquent de confiance globale dans les services et structures existants, qu'ils savent surchargés.

« Le rapport du KCE est alarmant. Il est essentiel de former et d'outiller le personnel des centres psychomédicosociaux (CPMS) sur le sujet et de créer des synergies avec les équipes SOS Enfants »,

demande la députée cdH Véronique Salvi.

En 2015, 5.972 signalements ont été reçus à SOS Enfants, soit 350 cas de plus qu'en 2014. La plupart des signalements ont été effectués par des professionnels (53 %). Parmi ceux-ci, c'est le secteur de la justice (Service d'aide à la jeunesse) qui tire le plus souvent la sonnette d'alarme avec 30 % des signalements professionnels. L'école (16,3 %) suivie du réseau médical (15,9 %) sont sources d'alerte.

L'an passé, 1.944 « nouveaux » enfants, maltraités ou en danger, ont été pris en charge par SOS Enfants et sont venus s'ajouter à des dossiers déjà ouverts, pour atteindre un total de 3.940 prises en charge en 2015. Interrogée à ce sujet par la députée, la ministre de l'enfance Alda Greoli (cdH) s'en préoccupe elle aussi. « Depuis plusieurs années, des actions de sensibilisation sont menées par les équipes SOS Enfants, via des collaborations avec les hôpitaux et le projet d'un site internet à l'attention de tout professionnel du secteur médical confronté à des si-

tuations d'abus. »

« SOS ENFANTS » SURCHARGÉ

La ministre a par ailleurs indiqué qu'elle ferait tout pour renforcer les moyens de SOS Enfants. « Les équipes SOS Enfants sont confrontées à une surcharge de travail. Le contrat de gestion de l'ONE prévoit une augmentation de leurs moyens financiers d'ici 2018, j'y serai très attentive. » ●

F. DE H.